

CABINET
DU
PRÉFET
de Vaucluse



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Avignon, le 17^e Décembre 1906

Le Préfet de Vaucluse,
à Monsieur le Commissaire Spécial
à Avignon

Je vous prie de vous rendre
demain mardi à Sorgues afin
de constater les infractions à la
loi du 30 juin 1881 qui seraient
commises dans l'église de cette
localité.

Le Préfet,